

Mes coordonnées

- **Chèque à l'ordre du « Bercaïl »** (association n° W281002739 loi 1901, créée en 2008 et habilitée à recevoir des dons).
- **Tout don d'un particulier** donne droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.
- **Tout don d'une entreprise** donne droit à une réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60% de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Email : _____



ASSOCIATION LE BERCAIL

CONTACT

Courriel :
contact@lebercaïl28.com

Téléphone :
06 30 82 90 16

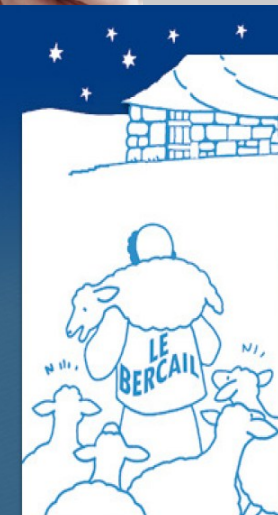
Adresse :
LE BERCAIL
BP 30046
28001 Chartres Cedex

LE BERCAIL

Accueil & hébergement



**des mères
en
difficulté**



Qui sommes-nous ?

Le Bercail accueille des mamans, enceintes ou accompagnées de leurs enfants et malmenées par la vie. Il leur permet de se poser au calme et en sécurité, le temps nécessaire pour trouver une solution convenable et pour reprendre pied en évitant que les situations ne se dégradent.

D'inspiration chrétienne, il accueille toute personne quelles que soient ses convictions ou sa religion.

Comment? Nous accueillons les mamans en urgence, c'est-à-dire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Nous leur offrons un toit pour une durée d'un mois renouvelable, dans une maison et un appartement mis à leur disposition par l'association.

Chaque jour, les familles reçoivent la visite d'un membre de l'équipe d'encadrement, composée de puéricultrices, infirmières, éducatrices, assistantes sociales et enseignantes, qui les écoutent, les conseillent et les aident.

Toutes ces personnes sont bénévoles et mettent leur professionnalisme au service des femmes et de leurs enfants.

Nous recevons également de façon plus large des familles en accueil de jour, pour un temps convivial et une aide matérielle (vêtements, matériel de puériculture...), dans un local mis à notre disposition par le diocèse.

Totalement insérés dans l'aide sociale du département, nous gardons un lien privilégié avec les services médico-sociaux, qui nous envoient les mamans, et continuent à les suivre pendant leur séjour, en partenariat avec nous.

Notre joie, c'est de voir des mamans reprendre pied, et des enfants retrouver le sourire!



Quels sont nos besoins ?

Mais pour pouvoir accueillir ces mamans, nous avons besoin de vous; en effet, l'association vit actuellement de dons, et accueillir des familles a un coût. Vous pouvez donc nous aider financièrement.

Nous avons aussi besoin de vêtements, jeux et matériel de puériculture. Une équipe de bénévoles trie, empaquète et distribue de nombreux colis pour des mamans qui n'ont parfois pas même un bodie à mettre à leur nouveau-né!

Ma participation au Bercail

J'adhère à l'association et je paye ma cotisation annuelle de 10 € minimum.

Je parraine une famille accueillie et m'engage à verser mensuellement la somme de

20 € 30 € 50 € autre:

Je fais un don immédiat de

20 € 40 € 60 € autre:

Merci de m'envoyer un reçu fiscal